

Éléments d'histoire et de démographie des Sud-Asiatiques de Montréal : prémices d'une communalisation?

Anna Maria Fiore

Volume 8, numéro 1, printemps 2008

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/018617ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/018617ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Groupe de recherche diversité urbaine
CEETUM

ISSN

1913-0694 (imprimé)

1913-0708 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer cet article

Fiore, A. M. (2008). Éléments d'histoire et de démographie des Sud-Asiatiques de Montréal : prémices d'une communalisation? *Diversité urbaine*, 8(1), 63–88.
<https://doi.org/10.7202/018617ar>

Résumé de l'article

Les communautés ethniques sont des construits sociopolitiques dont les frontières sont perméables et évoluent de façon dynamique dans le temps et dans l'espace, notamment au cours du processus migratoire. Cet article présente les éléments historiques et démographiques des prémices d'une communalisation des Sud-Asiatiques à Montréal, dans une perspective comparative avec Toronto et Vancouver. Cette analyse s'appuie sur plusieurs sources historiques et statistiques, dont les recensements canadiens de 2001 et de 2006, les données d'enquêtes spéciales, l'*Atlas de l'immigration pour la région métropolitaine de recensement de Montréal en 2001* ainsi que des entrevues (39) réalisées auprès d'informateurs-clés et de *leaders* de ces groupes en 2006. Nous explorons l'hypothèse d'une communalisation de ces groupes à Montréal en raison de barrières linguistiques et socioéconomiques. L'isolement et la marginalisation des Sud-Asiatiques favoriseraient le développement d'une appartenance communautaire.

ÉLÉMENTS D'HISTOIRE ET DE DÉMOGRAPHIE DES SUD-ASIATIQUES DE MONTRÉAL : PRÉMICES D'UNE COMMUNALISATION?¹

Anna Maria Fiore

Résumé / abstract

Les communautés ethniques sont des construits sociopolitiques dont les frontières sont perméables et évoluent de façon dynamique dans le temps et dans l'espace, notamment au cours du processus migratoire. Cet article présente les éléments historiques et démographiques des prémices d'une communalisation des Sud-Asiatiques à Montréal, dans une perspective comparative avec Toronto et Vancouver. Cette analyse s'appuie sur plusieurs sources historiques et statistiques, dont les recensements canadiens de 2001 et de 2006, les données d'enquêtes spéciales, l'*Atlas de l'immigration pour la région métropolitaine de recensement de Montréal en 2001* ainsi que des entrevues (39) réalisées auprès d'informateurs-clés et de *leaders* de ces groupes en 2006. Nous explorons l'hypothèse d'une communalisation de ces groupes à Montréal en raison de barrières linguistiques et socioéconomiques. L'isolement et la marginalisation des Sud-Asiatiques favoriseraient le développement d'une appartenance communautaire.

Ethnic communities are socio-political constructs with permeable boundaries that evolve in a dynamic way, particularly through the migration process. This article presents the historic and demographic components of the way in which South Asian groups build community in Montréal in a comparative perspective with Toronto and Vancouver. It draws on various documentary and statistical sources, including the 2001 and 2006 Canadian Census, special surveys, the *Immigration Atlas of Montréal CMA in 2001*, and 39 interviews with community leaders and respondents carried out in 2006. Our analysis explores the hypothesis that while linguistic and socioeconomic barriers contribute to South Asian communities' isolation and marginalisation in Montréal, they simultaneously foster a sense of community.

Mots clés : communauté ethnique, Sud-Asiatique, histoire migratoire, démographie, territoires urbains.

Keywords: Ethnic community, South Asian, migratory history, demography, urban territories.

Introduction

MONTRÉAL SE DISTINGUE DES AUTRES MÉTROPOLIS CANADIENNES par une immigration particulièrement variée dont les composantes ethniques principales sont assez différentes. Le groupe d'immigrants de l'Asie du Sud y a connu une croissance remarquable ces dernières années, moins par son importance numérique – relativement modeste si on la compare à celles observées à Vancouver et à Toronto – que par ses caractéristiques linguistiques et religieuses. D'autant plus que cette nouvelle immigration, encore peu documentée, provient de contextes sociopolitiques particulièrement complexes souvent peu connus, voire mal interprétés. Elle est en tout cas souvent présentée comme constituant une communauté distincte. Paradoxalement, la diversité nationale, culturelle, linguistique et religieuse de ces groupes, essentiellement composés de nouveaux immigrants, interroge les « idéaux types » de communauté qu'on repère généralement d'après une certaine « homogénéité ethnoculturelle ». Il s'agit donc de se demander si ces groupes constituent une communauté au sens « wébérien »². Nous souhaitons apporter un début de réponse à cette question en examinant leur histoire et leurs composantes sociodémographiques, avec un regard comparatif sur la situation de ces mêmes groupes à Toronto et à Vancouver. Nous utiliserons pour ce faire principalement des sources documentaires historiques, les données des recensements de 2001 et 2006 et d'enquêtes spéciales (Tran *et al.* 2005; Derouin 2004), *l'Atlas de l'immigration de la région métropolitaine de recensement de Montréal en 2001* (Apparicio *et al.* 2006) ainsi qu'une série d'entrevues effectuées dans le contexte de notre recherche doctorale auprès d'informateurs-clés (3) et de *leaders* (36) de ces groupes en 2006, en majeure partie à Montréal, mais également à Toronto et à Vancouver.

La communauté : un construit sociohistorique dynamique et multivarié

Le mot communauté a une connotation plutôt négative en Europe, où il est souvent associé aux groupes minoritaires issus de l'immigration en situation de repli identitaire. Selon cette dernière perspective plutôt essentialiste, ces groupes seraient également immuables (Geertz 1973). Dans le contexte nord-américain, le terme « communauté » a une connotation plus neutre, voire positive. Il est utilisé pour désigner des groupes sociaux, qu'ils soient immigrants ou non immigrants. Au Québec, le terme « communauté culturelle » désigne la plupart des groupes d'origine immigrante. Notre recherche s'inscrit dans ce dernier contexte. Elle adopte

en outre l'approche théorique constructiviste de l'ethnicité selon laquelle l'ethnicité est un produit, en constante transformation, de relations sociales inégales (Juteau 1999; Martiniello 1995; Weber 1971 [1921]). Dans cette optique, une communauté ethnique serait le fruit d'un processus de bricolage continu. L'ethnicité n'est pas acquise une fois pour toutes dès la naissance, c'est un processus par lequel s'opère une dichotomie entre les membres de la communauté et les autres que l'on nomme *communalisation*. Cette dernière peut dépendre de facteurs endogènes propres aux différents groupes minoritaires qui les conduisent à redéfinir leurs *frontières* en fonction de leur identité ancestrale réelle ou imaginée, de leur catégorie sociale, de leur appartenance religieuse ou de leur orientation politique.

Rappelons quelques éléments théoriques importants concernant les *frontières ethniques et leurs faces externes et internes* (Barth 1969). Celles-ci sont constituées de constellations de traits qui représentent des marqueurs symboliques de différenciation entre les communautés construites et reconnues comme telles par les acteurs eux-mêmes. L'un des traits les plus importants est l'auto-attribution ou l'attribution par d'autres d'une catégorie ethnique. Cette attribution peut, pour un même groupe, changer selon les époques et, bien entendu, différer d'un individu à l'autre en fonction, par exemple, de son histoire personnelle, de son âge et de son genre. L'existence d'une communauté ne correspond pas nécessairement à une homogénéité de traits culturels ou de styles de vie. L'extrême diversité d'une communauté ne l'empêche pas de se concevoir ou d'être perçue comme une entité ethnique dotée de frontières sociales la démarquant, comme dans le cas de la communauté juive par exemple.

La communalisation dépend également de facteurs exogènes locaux ou internationaux tant politiques, que sociaux ou économiques. Pour les groupes issus de l'immigration, les contextes sociaux et politiques prémigratoires et postmigratoires ont une importance cruciale dans la construction de l'ethnicité. Selon Grosfoguel (2004), l'identité d'un groupe se « racialise » de façon négative ou positive selon les contextes, soit selon : la politique de l'État envers ce groupe, la perception de l'opinion publique, la présence ou non d'une communauté organisée ainsi que l'historique relationnel entre le pays d'accueil et le pays source d'immigration. L'historique colonial ou néocolonial des pays sources peut ainsi infléchir de manière négative la trajectoire sociale des immigrants, comme dans le cas des Afro-Américains aux États-Unis et des Maghrébins en France. La communalisation des groupes peut également être liée à l'évolution de la conjoncture internationale. Les

tensions politiques mondiales peuvent contribuer à la communalisation de certains groupes de populations tels que les Arabes (Eid 2007).

La communalisation est aussi favorisée par la situation socioéconomique d'un groupe. Celle-ci peut notamment avoir un impact sur ses choix résidentiels et conditionner sa concentration ou sa dispersion dans l'espace (Grafmeyer et Joseph 2004). Le réseau institutionnel des groupes et le capital social qu'il produit sont également des facteurs importants à considérer dans ce processus (Germain 2004; Li 2004; Putnam 2007). En somme, une communauté ethnique n'est pas une entité éternelle et homogène. C'est une variable dépendante liée à des facteurs objectifs comme la langue, la religion, le réseau institutionnel et l'historique prémigratoire et postmigratoire du groupe. C'est également une construction sociale subjective dépendant simultanément de l'auto-identification et de l'attribution d'une identité par la majorité. Nous adopterons donc ici une définition de la communauté ethnique qui tient compte de ce caractère sociohistorique dynamique, en l'occurrence celle proposée par Sirma Bilge (2004 : 209):

« Un ensemble d'individus d'origine immigrante ayant : 1) le sentiment de former un groupe distinct, sentiment fondé sur la croyance d'avoir des ancêtres communs réels ou putatifs, sur des expériences socioculturelles et/ou des caractéristiques physiques communes; 2) un certain degré d'organisation collective qui exprime cette identification commune; 3) l'action sociale concertée, le plus souvent politique, constituée sur la base de cette identification. »

Les Sud-Asiatiques : un construit social postmigratoire

L'appellation « sud-asiatique » est largement utilisée tant dans les publications scientifiques que dans les médias. Ce terme est un néologisme qui s'est construit en contexte postmigratoire. Il est en usage chez les membres de ce groupe de même que chez les membres de la société hôte. Selon les recensements canadiens, un Sud-Asiatique est une personne déclarant avoir des origines ethniques du sud de l'Asie, ou qui s'identifie au groupe de la minorité visible sud-asiatique. Cette variable censitaire saisit la dimension d'auto-identification de l'ethnicité forgée au contact de la société hôte. Un peu plus d'un million de personnes se déclarent Sud-Asiatiques au Canada (Tran *et al.* 2005; Statistique Canada 2008).

Le référent sud-asiatique est aussi assez généralisé en contexte québécois. Selon une enquête réalisée à la fin des années 1980 sur différents groupes

minoritaires au Québec (Ledoyen 1992)³, incluant un échantillon d'environ 200 personnes des groupes sud-asiatiques, ces derniers s'autodésignaient très souvent avec cette appellation. Selon Ledoyen (*ibid.*), celle-ci ne correspond pas à une affiliation nationale, religieuse ou linguistique. Elle aurait été internalisée en partie à cause des liens de solidarité créés par l'histoire coloniale, et aussi en raison de la discrimination subie par les premiers immigrants sud-asiatiques en Occident.

Toujours d'après Ledoyen (1992), une proportion des Sud-Asiatiques s'identifiait aussi comme « Indiens ». La référence à l'Inde n'étant pas nécessairement liée, selon nous, à l'État que nous connaissons aujourd'hui, mais à une réalité plus ancienne, coloniale, voire précoloniale, qui englobait les territoires de plusieurs pays contemporains de l'Asie du Sud, dont nous reparlerons plus loin. Ces références à l'Inde d'un passé lointain commun et quasi mythique contribueraient à la cohésion sociale tant dans les pays d'origine (Zins 1999) que dans la diaspora (Buchignani et Indra 1985; Bibeau *et al.* 2002). Nos entrevues menées auprès des *leaders* sud-asiatiques quelque vingt années après l'étude de Ledoyen suggèrent que cette tendance est aujourd'hui moins marquée, mais se maintient. Cette utilisation simultanée des deux appellations est d'ailleurs aussi observable sur le plan institutionnel (Fiore, à paraître). Selon nous, les référents « sud-asiatique » et « indien » constitueraient des marqueurs de la *face externe* de la frontière ethnique entre cette communauté et la société hôte. Cette appellation refléterait la construction d'une identité postmigratoire qui se renforcerait avec le temps, entre autres, avec le développement d'un réseau communautaire spécifique. En effet, ces immigrants se regroupent davantage qu'ils ne le feraient dans leurs régions d'origine, et ce, afin d'avoir accès à des services ou à des infrastructures, voire pour acquérir plus de pouvoir politique; ce qui est d'autre part observé chez plusieurs groupes immigrants (Breton 1983, 1996). Cette tendance s'accentuerait encore chez les immigrants de deuxième génération de ce groupe (Bibeau *et al.* 2002), phénomène d'ailleurs aussi courant pour plusieurs groupes d'immigrants. Les autres facteurs contribuant à leur regroupement sont d'ordre socioculturel.

Des analyses réalisées sur le groupe sud-asiatique au Canada par Tran, Kaddatz et Allard (2005) et par Derouin (2004), d'après *l'Enquête sur la diversité ethnique* de 2002, abondent dans le même sens⁴. Celles de Tran et ses collaborateurs (2005) révèlent que les Sud-Asiatiques possèdent un certain nombre de valeurs familiales traditionnelles et religieuses similaires, les distinguant fortement de la société hôte. Ces valeurs constitueraient des facteurs identitaires importants, favorisant leur regroupement

communautaire. Le dernier facteur de regroupement, exogène cette fois, qui pourrait favoriser cette identité postmigratoire est la discrimination subie par ces groupes (Breton 1996). Rappelons que leur historique migratoire a été ponctué d'épisodes de marginalisation et même de racisme. De plus, les analyses de Derouin (2004) montrent aussi que près du tiers des Sud-Asiatiques déclarent avoir subi de la discrimination ou des traitements injustes dans les villes de Toronto et de Vancouver. En ce qui concerne le Québec, les dérapages racistes entourant l'affaire du kirpan touchaient également les membres de ce groupe (Potvin *et al.* 2008)⁵.

En dépit de cette identité postmigratoire en émergence, les Sud-Asiatiques se distinguent par une diversité interne. Les différents sous-groupes connaissent des cycles de cohabitations harmonieuses, mais également des périodes de tensions, liées tant à la dynamique de leurs pays et régions sources qu'à la diversité de leurs situations sociales et de leurs positionnements politiques en contexte postmigratoire; ce que nous verrons. Ces cycles ont contribué à façonner les *faces internes* des frontières ethniques de ce groupe dont les marqueurs objectifs sont, entre autres, l'origine ethnique, les pays de naissance, les langues maternelles et la religion (Encadré 1).

Encadré 1 :
Principales origines sud-asiatiques, 2001

- Bangladeshi, Bengali
- Origines du Cachemire, Cingalais
- Origines de Goa, Gujarati
- Indien de l'Inde, Pakistanais, Pendjabi
- Népalais, Sri-Lankais, Tamoul, Sud-Asiatiques non inclus ailleurs

Source : *Dictionnaire du recensement canadien de 2001* (Statistique Canada 2001-b).

Cette diversité notable se reflète d'ailleurs aussi dans leur mode de regroupement associatif au Québec. Ainsi, parallèlement aux associations parapluies qui regroupent plusieurs associations ou des personnes de diverses origines ou confessions, nous comptons des organisations plus modestes, correspondant à différents cas de figure (Fiore, à paraître).

Continuités et ruptures du construit identitaire sud-asiatique en contexte prémigratoire

L'analyse de l'histoire des groupes d'immigrants constitue un moyen privilégié pour comprendre la dynamique de production et la persistance de leur ethnicité. Comme nous l'avons mentionné plus haut, l'ethnicité n'est pas aléatoire, mais résulte de relations sociales passées et récentes tant dans le contexte des sociétés d'origines que dans celui des pays hôtes : « La communalisation ethnique n'est pas un jeu, elle a un sens et ses propres règles. Elle ne repose ni sur l'essence ni sur l'imaginaire, mais elle se construit historiquement et a des effets matériels et symboliques tout à fait réels. » (Juteau 1999 : 162). Dans le cas des Sud-Asiatiques, un retour historique s'avère d'autant plus pertinent que (nous l'avons vu plus haut) l'attachement au passé mythique est une référence identitaire forte dont l'impact social est non négligeable sur les relations sociales actuelles, entre autres, en matière de pratiques matrimoniales et de statut des femmes (Ladouceur 2002; Merali et Shariff 2006; Naidoo et Davis 1988; Nair 1998). L'identité sud-asiatique est le produit d'une histoire millénaire au cours de laquelle de multiples cultures sont entrées en contact. Néanmoins, il est important de mentionner que cette identité est en pleine mutation (on pourrait la qualifier de postmoderne), tant en raison des changements politiques et économiques majeurs qui ont récemment marqué les pays sources d'immigration, qu'à cause du contact des immigrants sud-asiatiques avec la société hôte, surtout ceux de deuxième et troisième génération.

Rappelons quelques éléments nous permettant de mieux comprendre l'historique prémigratoire des Sud-Asiatiques. L'Asie du Sud comprend aujourd'hui sept pays indépendants : le Bangladesh, l'Inde, le Pakistan, le Népal, le Bhoutan, le Sri Lanka et les Maldives. L'Asie du Sud a eu, au cours de son histoire, des frontières plutôt mouvantes, tant au sens propre que figuré. Elle poursuit encore actuellement sa quête identitaire nationale avec des cycles de tensions entre des forces politiques unitaires et des pressions plus communalistes (Jaffrelot 1999, 2000, 2006; Zins 1999, 2002). Ce continent fut le point de rencontre de différents peuples. Les premières civilisations sud-asiatiques sont nées du contact entre les peuples dravidiens et les groupes nomades d'Asie orientale. Ces civilisations donnèrent naissance à l'hindouisme, religion dont l'impact sur la vie sociale contemporaine demeure prégnant. Par exemple, la catégorisation sociale appelée *caste* par les Occidentaux (*jati* en langue hindi) en est un produit. Elle divise la société en groupes et en sous-groupes hiérarchisés et endogames, fondés sur l'appartenance à un groupe professionnel et religieux, et dont l'appartenance

est héréditaire (Deliège 1993). Les *jatis* se retrouvent aussi chez les populations musulmanes et chrétiennes sud-asiatiques. Elles connaissent un renouveau en conservant une importance sociale et politique tant en Asie du Sud qu'en diaspora (Deliège 1993; Jaffrelot 2005)⁶.

L'implantation des populations arabo-musulmanes qui s'installèrent, dès le VI^e siècle, principalement dans le nord de la péninsule indienne (Markovits 1994), constitue le deuxième moment important de l'histoire sud-asiatique. Un certain syncrétisme s'opère entre les cultures hindoues et musulmanes avec, entre autres, le développement de langues comme l'ourdou⁷ et l'émergence de littératures musulmanes en bengali, gujarati et kashmiri. Selon Zins (1999), la coexistence entre hindous et musulmans a été ponctuée d'épisodes conflictuels et pacifiques. Pour lui, la réalité des musulmans de l'Asie du Sud ne peut se comprendre uniquement à travers le prisme de la religion, mais bien dans son contexte politique et social propre. Si les musulmans de cette région ont eu un statut de minorité dominante à l'époque des sultanats, ce rapport s'est inversé par la suite. Ils durent, à partir de l'époque coloniale, défendre leurs droits politiques et religieux (*ibid.*).

Un troisième tournant de l'histoire sud-asiatique est la colonisation européenne, amorcée au XVI^e siècle, qui entraîna d'autres transformations. On compte d'abord une présence portugaise et française. L'Angleterre jouera ensuite un rôle prédominant dans le sous-continent indien en étendant son emprise sur sa quasi-totalité pendant près de deux siècles (Markovits 1994). La colonisation a, paradoxalement, contribué à lier les populations des différentes régions de la péninsule indienne, mais a, par contre, renforcé certaines tensions. Elle a favorisé une « racialisation » des populations autochtones considérées comme « non blanches ». Certains clivages religieux ont été renforcés et instrumentalisés politiquement. Par contre, la colonisation a ouvert la voie à l'émancipation des basses castes et des hors-castes (Jaffrelot 2006) ainsi qu'à celle des femmes. Elle a aussi jeté les bases structurelles et institutionnelles d'États modernes, entre autres, par le biais d'une scolarisation plus généralisée et de la diffusion de la langue anglaise qui demeure, encore aujourd'hui, très utilisée dans cette région.

Un autre tournant décisif de l'histoire moderne de cette région est la lutte pour l'indépendance, lors de laquelle on misa sur le regroupement de l'ensemble des Sud-Asiatiques pour, notamment, se libérer de la domination britannique par la non-violence. Cette lutte a contribué à forger un sentiment identitaire national plus « républicain » (Markovits 1994). L'indépendance s'est réalisée en 1947, presque simultanément avec la *partition* du territoire

et la création de deux nouveaux États : l'Inde démocratique et le Pakistan, État islamique (Jaffrelot 2000, 2006). La partition se fit suite aux émeutes qui causèrent des centaines de milliers de morts, victimes de nettoyage ethnique (*safo' i*), le déplacement de plus de dix millions de personnes et l'émigration de plusieurs (Zins 1999). Des millions de musulmans de l'Inde (*muhajir*) s'expatrièrent vers le Pakistan et les hindous vivant sur le territoire du Pakistan trouvèrent refuge en Inde. Les sikhs⁸ durent également s'expatrier vers l'Inde, abandonnant une partie du Pendjab au Pakistan sans pour autant bénéficier, en Inde, d'un territoire régional autonome. Des groupes, qui cohabitaient depuis des siècles, se retrouvèrent de part et d'autre de nouvelles frontières nationales. Cinquante ans après la partition, les divers pays de l'Asie du Sud sont loin d'être devenus des États « homogènes », ils sont différenciés les uns des autres aux plans ethnique et religieux. L'Inde, par exemple, compte une grande majorité d'hindous, mais aussi des millions de musulmans, de chrétiens, de sikhs, de bouddhistes, de jaïns ainsi que quelques milliers de juifs, de parsis et d'animistes (Khilnani 2005). Le Pakistan et le Bangladesh, même s'ils comportent quant à eux des populations musulmanes majoritaires, demeurent assez différents sur le plan ethnique et linguistique. Le Sri Lanka possède, quant à lui, une histoire et une culture tout à fait particulière marquée par l'antagonisme entre les groupes cingalais et tamouls. À partir des années 1970, des crises et des conflits se sont succédé dans la région sud-asiatique. Cela la déstabilisa et favorisa de nouveaux mouvements migratoires. Citons notamment le démembrement du Pakistan et la création du Bangladesh en 1971; la crise autonomiste du Pendjab au nord de l'Inde dans les années 1980 (Basran et Bolaria 2003); le massacre en 2002 des musulmans du Gujrat – province du nord-est de l'Inde –; et les conflits opposant la minorité tamoule à l'État sri-lankais qui perdurent encore aujourd'hui. Depuis les dix dernières années, la situation sociale et économique de la péninsule sud-asiatique se transforme et se modernise à un rythme accéléré, particulièrement en Inde et au Pakistan. Cependant, cette modernisation s'est, paradoxalement, accompagnée d'une certaine radicalisation traditionaliste, notamment chez certains groupes hindous de l'Inde et chez certains musulmans du Pakistan (Khilnani 2005; Zins 2002). Les situations du Sri Lanka et du Bangladesh sont plus problématiques sur le plan économique; le premier étant aux prises avec un conflit armé persistant (Meyer 2007) et le second avec une crise environnementale (Garnier 2007).

Ces quelques repères historiques sur l'histoire de l'Asie du Sud nous permettent de dégager la trame de fond du contexte migratoire de ce groupe et certains traits de leurs frontières ethniques. Pour la *face externe*, mentionnons un passé historique mythique et parfois syncrétique (à tout le

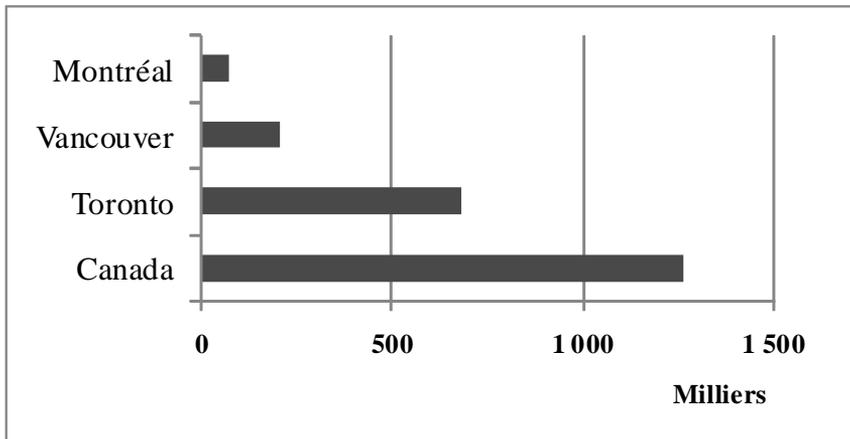
moins sur le plan culturel), une catégorisation sociale particulière (caste), des problématiques socioéconomiques et une volonté d'émancipation par rapport à l'Occident. En ce qui concerne la *face interne* des frontières de ces groupes, nous relevons l'existence de divergences politiques, de différenciations économiques et de tensions entre les communautés et nations diverses. L'identité sud-asiatique est encore en plein processus de construction au sein même des pays d'origine, ce qui se traduit par des tensions constantes entre des courants traditionalistes et d'autres plus modernes, tensions qui ont un impact sur leur réseau communautaire et sur la communalisation des immigrants sud-asiatiques au Canada (Fiore, à paraître).

Historique migratoire : un parcours discontinu

Plusieurs facteurs politiques et économiques, nous l'avons vu plus haut, ont favorisé l'émigration des Sud-Asiatiques vers l'Afrique, l'Europe et l'Amérique. Actuellement, la « diaspora » sud-asiatique a une importance numérique notable à l'échelle mondiale. Pour le sous-groupe indien seulement (*non residents Indians*), on dénombre aujourd'hui 22 millions de personnes (Thureau-Dangin 2006). Le Canada est l'une de leur destination relativement importante en raison de ses liens particuliers avec la Grande-Bretagne. Il constitue souvent un pays de deuxième ou de troisième établissement, car les immigrants sud-asiatiques transitent fréquemment par la Grande-Bretagne, les États-Unis, l'Allemagne ou l'Australie avant d'y immigrer. La Colombie-Britannique a été la première province d'implantation des Sud-Asiatiques en raison de sa relative proximité géographique avec l'Asie. Les premiers immigrants y arrivèrent à partir de la fin du XIX^e siècle. Ils provenaient surtout de la province du Pendjab, située au nord de l'Inde, et étaient en majorité de religion sikhe. Principalement constituée de travailleurs manuels, cette première vague d'immigration fut employée dans les secteurs de l'agriculture et de l'industrie forestière. La plupart d'entre eux étaient peu instruits et d'origine villageoise et leurs conditions de vie et de travail au Canada étaient très pénibles. Ils subirent de la discrimination et du racisme, phénomènes qui culminèrent avec les grandes émeutes anti-asiatiques de 1907 (Basran et Bolaria 2003). Le gouvernement canadien adopta, de 1909 à la fin de la Seconde Guerre mondiale, une série de mesures qui ont limité l'immigration asiatique, dont la taxe d'entrée et l'obligation de parvenir au Canada sans escales⁹. Au début du siècle, le pays a été presque totalement fermé à l'immigration sud-asiatique, exception faite des quelques étudiants universitaires, entre autres de l'Université McGill. En 1950, des accords furent conclus avec l'Inde, le Pakistan et le Ceylan (aujourd'hui le Sri Lanka) pour ouvrir les frontières à cette immigration, de manière cependant encore timide.

Ce n'est qu'avec l'abrogation des lois discriminatoires canadiennes de l'immigration dans les années 1960 que la croissance numérique de ce groupe est devenue graduellement plus significative à l'échelle canadienne. Cette croissance a été notable dans les provinces de l'Ontario, de la Colombie-Britannique et du Québec, surtout dans les grandes régions métropolitaines (Graphique 1).

Graphique 1 :
Répartition de la minorité visible sud-asiatique,
Canada et régions métropolitaines, 2006

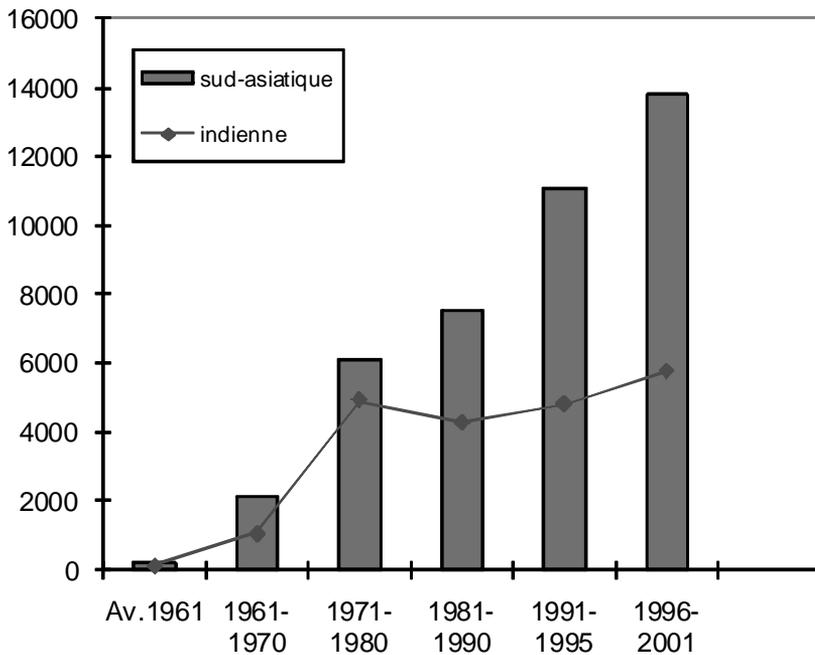


Source : Recensement canadien de 2006 (Statistique Canada 2008).

En Colombie-Britannique, l'immigration sud-asiatique a continué à être plutôt rurale jusqu'aux années 1970. Elle demeure, encore aujourd'hui, surtout originaire du Pendjab et concentrée dans certaines municipalités périphériques de la région métropolitaine de Vancouver (Basran et Bolaria 2003; Nayar 2004). Inversement, en Ontario, elle est plutôt urbaine et très concentrée dans la région métropolitaine de Toronto où sa croissance a été assez prononcée à partir du milieu des années 1970. Le profil de l'immigration sud-asiatique de cette région métropolitaine est beaucoup plus diversifié sur les plans ethnolinguistique et du statut économique qu'en Colombie-Britannique (Ornstein 2000). Le sous-groupe le plus important provient surtout du nord de l'Inde. Le second est le groupe tamoul suivi par les groupes pakistanais et bangladais (*ibid.*). Au Québec, l'Inde, le Pakistan, le Bangladesh et le Sri Lanka constituent les principaux pays sources d'immigration. La croissance de la population sud-asiatique y a été beaucoup plus lente, probablement en raison des défis d'intégration posés par l'apprentissage du

français. En effet, une grande partie des Sud-Asiatiques avait, nous l'avons mentionné plus haut, déjà une familiarité, voire – dans le cas des immigrants plus scolarisés – une bonne connaissance de l'anglais. La rigueur du climat québécois, comparativement à ceux de l'ouest du pays, serait aussi un facteur ayant freiné cette immigration. Ce facteur est d'ailleurs souvent invoqué comme une difficulté notable par bien des immigrants récents à Montréal, plus que dans les autres métropoles canadiennes (Schellenberg et Maheux 2007).

Graphique 2 :
Immigration des populations d'origine sud-asiatique et indienne au Québec de 1961 à 2001



Source : *Recensement canadien de 2001, compilation spéciale du MICC* (Gouvernement du Québec 2005).

Dans les années 1960, la première vague d'immigrants sud-asiatiques du Québec était surtout originaire de l'Inde, urbaine et très scolarisée. Elle était de faible importance numérique et constituée de jeunes professionnels s'orientant dans les domaines du génie, de l'enseignement, de l'administration et de la médecine (Aboud et Fiore 1995). Ces immigrants résidaient de façon plutôt dispersée dans l'ouest de l'île de Montréal et sur la Rive-Sud. Dès cette époque, la vie communautaire s'organise pourtant avec la mise sur

pieu de l'Association Inde-Canada dont les objectifs étaient essentiellement socioculturels. Dans les années 1970-1980, la proportion de Sud-Asiatiques triple au Québec. Le profil de l'immigration se transforme, comprenant également les immigrants de la catégorie de la famille et des réfugiés. Il se diversifie davantage aussi sur le plan des pays et régions d'origine, avec des immigrants du Pakistan et de l'Afrique (*ibid.*). Les Sud-Asiatiques provenant du continent africain, surtout de l'Ouganda et du Kenya, sont pour la plupart originaires de l'enclave de Goa et de confession chrétienne. Ils ont dû quitter l'Afrique dans le contexte du processus de décolonisation et constituent le premier groupe de réfugiés sud-asiatiques au Québec. Ils mirent sur pied, à la fin des années 1970, l'Association goanaise du Québec. L'immigration des années 1970 reste assez spécialisée sur le plan professionnel; cependant, s'y ajoutent des travailleurs des secteurs administratifs et des services.

À partir des années 1980, le profil de l'immigration sud-asiatique change encore davantage avec l'augmentation de la proportion d'immigrants des catégories de la famille et des réfugiés. Ceux-ci proviennent encore majoritairement de l'Inde (surtout du nord du pays), mais désormais également du Sri Lanka, du Bangladesh et du Pakistan (Aboud et Fiore 1995). Le réseau communautaire se consolide avec les grandes associations parapluies comme l'Association nationale des Canadiens d'origine indienne et le Centre communautaire des femmes sud-asiatiques dont les missions sont plus larges et comprennent désormais une dimension sociale et politique. Ce réseau se diversifie aussi pour atteindre une plus grande complétude institutionnelle (Breton 1964) en offrant une gamme plus étendue de services (Fiore, à paraître).

Profil d'un groupe en croissance

La concentration spatiale des immigrants constitue l'un des indicateurs classiques de sa communalisation. Ainsi, le modèle de concentration/dispersion de l'École de Chicago (*cf.* Grafmeyer et Joseph 2004) garde une pertinence, surtout à Montréal (Leloup 2007). Néanmoins, on observe que la communalisation des immigrants persiste aussi dans certaines villes malgré une plus grande dispersion spatiale, notamment à Los Angeles (Zelinsky 2001). Toutefois, il faut s'interroger sur la signification réelle de la concentration spatiale des groupes immigrants. Celle-ci n'est pas toujours le résultat d'un processus de relégation sociale (Charbonneau et Germain 1998) ou de repli identitaire. Les immigrants peuvent, jusqu'à un certain point, choisir de se rassembler pour des raisons pratiques et économiques (McNicol 1993; Portes et Shafer 2006).

Qu'en est-il des Sud-Asiatiques? Un des indices premiers de leur communalisation serait leur importance numérique croissante. C'est, en 2006, le premier groupe de minorités visibles au Canada avec une population totale de 1 262 865 personnes (Statistique Canada 2008). Leur nombre a connu une forte croissance depuis 1981, principalement en raison de l'augmentation notable d'immigrants en provenance de l'Asie du Sud (Tran *et al.* 2005; Balakrishnan *et al.* 2005). Cette croissance pourrait se poursuivre à l'avenir. Elle atteindrait 1,8 million d'individus d'ici 2017 selon les prévisions démographiques (Bélanger et Caron Malenfant 2005). Le deuxième indice de leur communalisation serait leur concentration spatiale. Comme nous l'avons mentionné plus haut, ce groupe est essentiellement urbain, se concentrant notamment, selon les données du recensement de 2006, dans les régions métropolitaines de Toronto (684 070), Vancouver (207 160) et Montréal (70 615) (Graphique 1). Concernant la présence des Sud-Asiatiques au Québec, il est à noter qu'ils étaient presque totalement absents des autres régions administratives (Tableau 1)¹⁰.

Tableau 1 :
Répartition de la population d'origine sud-asiatique, principales régions administratives du Québec, 2001

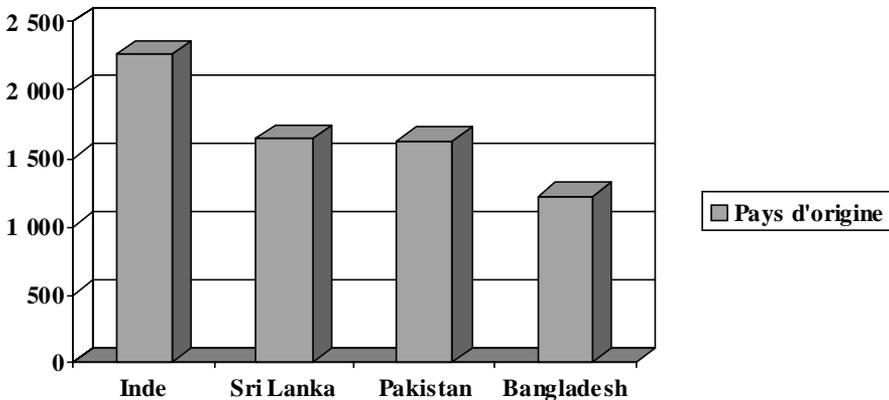
Régions	Nombre	%
Capitale-Nationale	365	0,6
Montréal	53 480	85,5
Outaouais	695	1,1
Laval	1 500	2,4
Montréal	5 470	8,7
Autres	1 075	1,7
Total	62 585	100,0

Source : Recensement canadien de 2001, compilation spéciale du MICC (Gouvernement du Québec 2005 : 9).

À Montréal, ils se concentrent surtout dans les deux quartiers de Parc Extension et de Côte-des-Neiges (*cf.* Apparicio *et al.* 2006). On note une certaine dispersion des Sud-Asiatiques à l'ouest de l'île de Montréal et dans

ses banlieues rapprochées de Laval et de la Rive-Sud (surtout à Brossard). Les Sud-Asiatiques cohabitent dans ces deux zones, et ce, même s'ils sont de confessions différentes, comme dans le cas des hindous et des sikhs. Les Sud-Asiatiques partagent aussi les mêmes quartiers, quoiqu'ils soient de nationalités et de langues maternelles différentes, notamment à Parc Extension (Poirier 2006) (voir Graphique 3).

Graphique 3 :
Immigrants admis de 1991 à 2001 selon les principaux pays de l'Asie du Sud dans le quartier Parc Extension, 2001



Source : *Recensement canadien de 2001*. Compilation spéciale réalisée pour la Direction des affaires interculturelles, Ville de Montréal (Statistique Canada 2001-a.).

L'analyse de leur répartition spatiale révèle que les Sud-Asiatiques sont l'un des groupes ethniques les plus ségrégués de la région de Montréal (Apparicio et Rivest 2006 : 15). L'indice d'isolement¹¹ des Sud-Asiatiques par rapport à la société hôte et à d'autres groupes à Montréal a quadruplé de 1981 à 2001 passant de 3 à 12, bien qu'il soit toujours inférieur à ceux observés pour les mêmes périodes à Toronto (de 6 à 20) et à Vancouver (de 7 à 25) (Hou et Picot 2004). Si la variation de cet indice d'isolement semble davantage être liée à l'augmentation de la proportion de ces groupes par rapport à l'ensemble de la population des régions métropolitaines de Toronto (3 % à 11 %) et de Vancouver (3 % à 8 %), elle serait plutôt due, à Montréal, à la ségrégation résidentielle puisque l'augmentation de la proportion des Sud-Asiatiques qui y a été observée est, somme toute, peu significative (*ibid.*). La ségrégation de ces groupes s'est accrue de la première à la troisième génération d'immigrants dans les trois villes (Balakrishnan *et al.* 2005).

D'entrée de jeu, l'un des facteurs pouvant expliquer ce phénomène de concentration est leur arrivée assez récente au Canada. C'est d'ailleurs un comportement résidentiel généralisé chez les nouveaux immigrants à Montréal. Cela correspond au modèle classique de l'École de Chicago et le réactualise, contrairement à ce que l'on observe dans les villes de Toronto et de Vancouver (Leloup 2007). Nous l'avons vu, l'importance numérique des Sud-Asiatiques n'a fait un bond notable au Québec qu'à partir des années 1990 (Graphique 2); quelque 60 % d'entre eux sont arrivés entre 1991 et 2001. Le deuxième facteur explicatif de leur concentration résidentielle serait leur statut migratoire. Six pour cent de ces immigrants sont des résidents non permanents, dont une part importante fait partie de la catégorie des demandeurs d'asile. Or, cette catégorie d'immigrants a encore plus de difficulté à se loger en raison de la fragmentation de son réseau social et de son insertion économique précaire (Rose *et al.* 2006). On observe d'ailleurs que la majorité des ménages sud-asiatiques (68 %) sont locataires. De plus, une proportion notable des ménages sud-asiatiques, qu'ils soient propriétaires ou locataires, a un taux d'effort pour le logement se situant à plus de 30 % de leur revenu (*ibid.*). Ceci nous amène à aborder le troisième facteur favorisant leur concentration dans les zones centrales plus modestes de Montréal : le faible revenu des Sud-Asiatiques au Québec. Il se situe bien en dessous du revenu de la population native québécoise soit respectivement à 13 436 \$ contre 20 000 \$¹² (Gouvernement du Québec 2005). Cela est attribuable à leur concentration dans des secteurs professionnels moins spécialisés. Cependant, il est à noter que le groupe sud-asiatique est très contrasté. En effet, parallèlement, plus du tiers de la population active, hommes et femmes confondus, occupe des emplois très qualifiés dans les secteurs de l'administration, des sciences et de l'enseignement (Tableau 2).

La faible intégration de ce groupe au marché du travail permet aussi d'expliquer son faible revenu moyen. Les Sud-Asiatiques ont en effet des taux d'activité (62 %) et d'emploi (51 %) inférieurs à ceux de la population native du Québec (respectivement 64 % et 59 %) et ont un taux de chômage plus de deux fois plus élevé (17 % contre 8 %) (Gouvernement du Québec 2005). Nous suggérons que d'autres facteurs (scolarité, langue) pourraient contribuer à long terme à la persistance de la précarité économique d'une proportion des Sud-Asiatiques en faisant obstacle à leur entrée sur le marché du travail. Tout d'abord, sur le plan de la scolarité on observe que près de la moitié des Sud-Asiatiques de 15 ans et plus (un peu plus chez les femmes) n'ont pas de formation postsecondaire. Encore une fois, signalons le contraste au sein de ce groupe, car la proportion de personnes détenant un grade universitaire y est de loin supérieure (21 %) à celle de la population native

Tableau 2 :
Répartition de la population active expérimentée
d'origine sud-asiatique par professions et sexe, 2001

Professions	Femmes %	Hommes %	Total	%
Gestion, affaires, finance	24,9	21,1	5 970	22,4
Sciences et santé	9,9	10,5	2 740	10,3
Sciences sociales, enseignement et autres	9,2	5,9	1 935	7,3
Vente et services	20,2	24,6	6 080	22,9
Métiers, transport et autres	3,0	12,5	2 360	9,0
Transformation, services d'utilité publique et autres	32,8	25,4	7 485	28,1
Population active	100,0	100,0	26 570	100,0

Source : *Recensement canadien de 2001, compilation spéciale du MICC* (Gouvernement du Québec 2005).

Tableau 3 :
Connaissance du français et de l'anglais des personnes d'origine
sud-asiatique, par sexe, 2001

Connaissance du français et de l'anglais	Femmes %	Hommes %	Total %
Connaissant le français	43,6	42,1	42,8
Anglais seulement	44,8	51,4	48,3
Ni français ni anglais	11,6	6,5	8,9
Total	100,0	100,0	100,0

Source : *Recensement canadien de 2001, compilation spéciale du MICC* (Gouvernement du Québec 2005 : 6).

(14 %), surtout chez les hommes (Gouvernement du Québec 2005). Toutefois, comme beaucoup d'immigrants, ces derniers ont des difficultés à faire reconnaître leurs diplômes et leur expérience. De plus, des facteurs linguistiques pourraient aussi faire obstacle à leur insertion économique au Québec, alors que dans le reste du Canada la connaissance de l'anglais leur facilite plutôt les choses. Au Québec, où le français est la langue officielle, on observe que l'anglais est nettement prédominant (72 %) comparativement au français (12 %) comme langue de travail pour ce groupe. En ce qui concerne leur connaissance de l'anglais et du français, près de la moitié des personnes d'origine sud-asiatique a déclaré ne connaître que l'anglais (Tableau 3). Une proportion notable des membres de ce groupe ne connaît aucune des deux langues officielles. Cette méconnaissance du français est un peu plus

prononcée chez les femmes, dont une proportion est moins scolarisée que les hommes. Ces lacunes linguistiques retardent non seulement leur insertion économique, mais contribuent également à accroître leur isolement social, les rendant plus dépendantes du réseau de leur communauté ou de leur famille au Québec, plus qu'ailleurs au Canada.

Les autres facteurs pouvant favoriser leur concentration spatiale seraient d'ordre socioculturel (Balakrishnan *et al.* 2005). L'analyse de *L'Enquête sur la diversité ethnique* de 2002 révèle qu'au Canada les Sud-Asiatiques résident plus volontiers avec leur famille étendue et qu'ils maintiennent des contacts étroits avec le réseau social ethnique de leur communauté (Tran *et al.* 2005), ce qui s'observe dans les principales régions métropolitaines. Ainsi, la taille moyenne des ménages sud-asiatiques (3,5) est la plus élevée des groupes ethniques de la région métropolitaine de Montréal (Rose *et al.* 2006 : 38). Les Sud-Asiatiques comptent également une des proportions les plus élevées de la région de ménages unifamiliaux avec enfants (56 %) (*ibid.*). Sur le plan familial, les Sud-Asiatiques se différencient de la population native par leur structure familiale plus traditionnelle comptant une forte proportion de couples mariés et non séparés (60 % contre 41 %), une plus faible proportion de célibataires (32 % contre 41 %) et peu de personnes divorcées (3 % contre 10 %) ou vivant en union libre (2 % contre 14 %) (Gouvernement du Québec 2005). La structure des ménages d'origine sud-asiatique est d'ailleurs semblable dans les régions métropolitaines de Toronto et de Vancouver (Hiebert *et al.* 2006 : 6).

Un dernier facteur pouvant expliquer leur concentration spatiale serait la religion. *L'Enquête sur la diversité sociale* (Tran *et al.* 2005) met en évidence le grand attachement des Sud-Asiatiques à leurs coutumes et traditions, notamment celles reliées à la religion. Ce dernier se traduit aussi par une pratique religieuse plus assidue que celle observée aujourd'hui dans la société hôte. Or, les pratiques religieuses requièrent une certaine concentration de la population pour faciliter la mise en commun des ressources nécessaires à la construction d'infrastructures spécialisées. Le nombre de lieux de culte des Sud-Asiatiques non chrétiens (mandirs, mosquées et gurdwaras) a d'ailleurs considérablement augmenté ces dernières années à Montréal, non sans susciter des polémiques au niveau local, tant chez les autorités municipales que chez les riverains (Germain et Poirier 2007). En plus des lieux de culte, on pourrait aussi mentionner les commerces. Ces éléments constituent autant d'indices de marquage ethnique des quartiers montréalais par les Sud-Asiatiques (Poirier 2006).

Toutefois, la concentration spatiale de ce groupe, observée dans certains quartiers montréalais, ne semble pas remettre en question la prévalence du modèle du quartier multiethnique à Montréal, telle que relevée par Charbonneau et Germain (1998) dans les années 1990, puisque ce groupe est encore d'importance numérique moyenne. La mixité ethnique est d'ailleurs notable dans certains quartiers de prédilection des Sud-Asiatiques comme Dollard-Des-Ormeaux ou ceux plus modestes de Côte-des-Neiges et de Parc Extension (Dansereau *et al.* 1995; Poirier 2006). Inversement, à Toronto et à Vancouver, les Sud-Asiatiques vivent plutôt dans des enclaves plus homogènes sur le plan ethnique, situées dans les périphéries des deux régions métropolitaines, qui attirent et retiennent davantage de membres de ces groupes depuis plusieurs décennies (Balakrishnan *et al.* 2005; Qadeer et Kumar 2006). Tant à Vancouver qu'à Toronto, ces enclaves ne sont pas nécessairement des zones plus modestes, mais plutôt des zones mixtes du point de vue économique où des populations de revenus divers cohabitent et partagent des services.

Conclusion

Notre analyse de l'immigration sud-asiatique au Québec fait ressortir la grande diversité interne de ce groupe dont les frontières ethniques ne correspondent pas nécessairement aux frontières nationales actuelles de leurs pays d'origine. En ce sens, les Sud-Asiatiques constituent un cas de figure complexe et, sans contredit, l'un des modèles des plus dynamiques de construction sociopolitique dont les frontières se transforment tant en amont qu'en aval du processus migratoire.

Cette diversité s'explique surtout par la multiplicité des contextes prémigratoires. Nous avons vu que les Sud-Asiatiques proviennent de pays et même de continents différents. Au sein même des pays et des régions de provenance, la diversité ethnoculturelle est notoire. Les contextes politiques y ont subi d'importantes transformations, faisant varier les frontières nationales. Les immigrants sud-asiatiques proviennent aussi de contextes sociaux assez contrastés. On retrouve des immigrants très scolarisés provenant des grands centres urbains et des immigrants peu scolarisés, originaires des milieux ruraux. Cette variabilité des contextes d'origine induit, il va sans dire, des parcours migratoires différenciés selon les périodes d'arrivée. La diversité des Sud-Asiatiques du Canada s'explique également par la variété des contextes d'établissement, notamment dans les régions métropolitaines de Vancouver, de Toronto et de Montréal sur le plan, entre autres, du marché de l'emploi et de l'habitation ainsi que des langues d'usage.

Néanmoins, au-delà de la diversité des cas de figure chez les Sud-Asiatiques, nous observons des cheminements sociohistoriques interreliés. La colonisation britannique, la lutte pour l'indépendance et l'amélioration de leurs conditions sociales et économiques en sont les fils conducteurs et constituent des moments forts de leur mémoire collective commune (Buchignani et Indra 1985). En outre, un certain nombre de traits culturels communs, notamment sur le plan familial et religieux, constituent des facteurs rassembleurs (Tran *et al.* 2005). De plus, les solidarités plus ou moins contraintes, liées aux éléments marquant les parcours d'insertion au Québec – comme les obstacles à l'intégration économique, les difficultés linguistiques (Gouvernement du Québec 2005), la discrimination et le racisme (Derouin 2004) –, favoriseraient le développement d'une identité sud-asiatique commune. Celle-ci se reflète dans l'auto-identification des membres de ce groupe, tant dans les contextes du recensement (Tran *et al.* 2005) que dans celui d'enquêtes spécifiques (Ledoyen 1992). Cette identité postmigratoire qui constitue la *face externe de la frontière ethnique* (Barth 1969) de cette communauté en émergence coexiste avec les frontières internes du groupe liées, entre autres, aux appartenances religieuses ou aux langues maternelles.

L'autre indicateur nous permettant d'explorer l'hypothèse des prémices d'une communalisation des Sud-Asiatiques à Montréal est sa concentration spatiale plus importante dans certains quartiers à proximité du centre de la métropole. Ce phénomène est commun à plusieurs groupes d'immigration récente, mais l'ancienneté de l'établissement des premières vagues sud-asiatiques aurait pu favoriser leur étalement vers les banlieues comme dans le cas des Grecs, par exemple. Au phénomène de la concentration des Sud-Asiatiques dans quelques quartiers montréalais modestes se juxtapose la croissance de leur indice d'isolement, qui a quadruplé dans les deux dernières décennies (Hou et Picot 2004) et demeure le plus élevé de la région de Montréal (Apparicio et Rivest 2006). Toutefois, contrairement à l'image stéréotypée parfois véhiculée dans les médias, les quartiers où se concentrent les Sud-Asiatiques sont loin d'être des ghettos. Ce sont plutôt des quartiers d'intégration (Poirier 2006), des lieux de transition où se côtoient divers groupes d'immigrants récents. De plus, la présence de petites concentrations de Sud-Asiatiques dans les quartiers aisés témoigne des contrastes économiques observables au sein de ce groupe. Nous proposons également que la concentration des Sud-Asiatiques s'explique différemment à Montréal que dans les villes de Toronto et Vancouver. Dans ces dernières, les Sud-Asiatiques, toutes origines socioéconomiques confondues, se regroupent dans des quartiers mixtes selon un modèle d'agrégation (McNicol 1993) ou

d'enclaves (Portes et Shafer 2006; Balakrishnan *et al.* 2005). Le cas des Sud-Asiatiques montréalais semblerait correspondre davantage à un modèle plus « contraint » de ségrégation (Apparicio et Rivest 2006), due à l'effet combiné de barrières socioéconomique, linguistique et discriminatoire. Ces barrières sont d'ailleurs partagées par plusieurs groupes d'immigrants au Québec depuis les années 1990. L'immigration demeure plus centralisée à Montréal que dans les autres métropoles canadiennes. Ce constat nous amène à suggérer, à l'instar de Leloup (2007), un nouvel examen de la thèse de l'École de Chicago.

Note biographique

Anna Maria Fiore

Étudiante au doctorat en études urbaines à l'Institut national de recherche scientifique – Urbanisation, Culture et Société (INRS-USC), elle est titulaire d'une maîtrise et d'un baccalauréat en anthropologie de l'Université de Montréal. Elle travaille aussi à titre de professionnelle dans le domaine des relations interculturelles à Montréal.

Notes

¹ Les propos n'engagent que l'auteure. Nos remerciements à Annick Germain.

² Nous utilisons une définition de la communauté ethnique (Bilge 2004 : 416) s'inspirant de celle de Max Weber (1971 [1921]), qui fut l'un des premiers à la définir comme une construction sociale plutôt qu'une donnée biologique ou culturelle. Voir aussi Elke Winter (2004).

³ Cette étude porte sur huit communautés ethnoculturelles de la région montréalaise, dont la communauté sud-asiatique du Québec. Elle a été réalisée entre décembre 1986 et mai 1987. L'étude se base sur un échantillon de 2 200 entrevues dont 205 ont été effectuées auprès des Sud-Asiatiques.

⁴ *L'enquête sur la diversité ethnique* a été réalisée par Statistique Canada en collaboration avec le ministère du Patrimoine. Elle a joint 42 500 répondants âgés de 15 ans et plus, répartis dans 10 provinces canadiennes.

⁵ Rappelons qu'un accommodement raisonnable avait été réalisé, destiné à permettre à un élève de confession sikhe de porter, selon certaines conditions, le couteau symbolique à l'école. Cette affaire a occupé l'espace médiatique de 2001 à 2006 (Potvin *et al.* 2008).

⁶ Le terme « caste » est emprunté au portugais *casta*. Selon Deliège (1993), les *Lois de Manou*, l'un des textes sacrés de l'hindouisme, expliquent leur sens mythologique correspondant aux *varnas* (*couleur* en sanskrit) soit les quatre catégories hiérarchisées du système, auxquelles s'ajoutent les hors-castes (ou *intouchables*, *schedule castes*) qui se nomment elles-mêmes *dalits* (*opprimés*). La réalité sociologique est plus complexe. Le système, nommé plutôt *jati*, compte plusieurs milliers de sous-groupes différents selon les régions. Pour certains, les *jatis* seraient des catégories économiques, pour d'autres des catégories sociales, religieuses ou une force politique.

⁷ L'ourdou est un parler hindoustani proche de l'hindi et du sanscrit, dont plusieurs mots sont empruntés au vocabulaire arabo-persan qui s'écrit en caractères arabes.

⁸ Le terme « sikh » (qui signifie *disciple* en langue pendjabi) désigne les adeptes de la quatrième communauté religieuse de l'Inde comptant 19 millions de personnes en 2005, majoritairement concentrées au Pendjab (Jaffrelot 2006). Cette religion monothéiste a été fondée au XV^e siècle par le Guru Nanak. Elle rejette le système des castes et prône l'égalité entre les hommes et les femmes. Seuls les sikhs « baptisés » (soit environ 10 %) appartiennent à la communauté *Khalsa* et doivent porter les cinq signes distinctifs. Selon Basran et Bolaria (2003), ce n'est pas une communauté monolithique. Elle est plutôt diversifiée, marquée par plusieurs tendances politiques, de modérée à traditionaliste. C'est une minorité religieuse qui a, tout au long de son histoire, dû défendre ses droits politiques, religieux et linguistiques.

⁹ Voir l'incident du retour forcé du navire *Komataga Maru* en 1914 (Basran et Bolaria 2003 : 100-103).

¹⁰ Seules les données par régions métropolitaines étaient disponibles pour le recensement de 2006. Les commentaires qui suivent ont été réalisés d'après les données de 2001.

¹¹ L'indice d'isolement mesure le degré d'exposition des membres d'un groupe minoritaire aux membres du même groupe dans leur quartier. Un indice d'isolement de 12 pour les Sud-Asiatiques à Montréal signifie qu'il y a 12 % de probabilité que les Sud-Asiatiques ne rencontrent que d'autres membres de leur groupe dans leur quartier (Hou et Picot 2004 : 10). Voir aussi Apparicio (2007).

¹² Il s'agit ici des revenus médians selon les données du recensement de 2001.

Bibliographie

- Aboud, Brian et Anna Maria Fiore, 1995. « Communautés sud-asiatiques du Québec », dans Brian Aboud, Anna Maria Fiore et Lidia Ribeiro, *Profils des communautés culturelles du Québec*. Publication réalisée par le ministère des Affaires internationales, de l'Immigration et des Communautés culturelles et la ville de Montréal, Ste-Foy, Les Publications du Québec, p. 549-557.
- Apparicio, Philippe, 2007. « Les indices de ségrégation résidentielle : un outil intégré dans un système d'information géographique », *Cybergeo*, Space, Society, Territory, Article 134. Disponible en ligne : www.cybergeo.eu/index12063.html [mis à jour le 5 novembre 2007, consulté en mars 2008].
- Apparicio, Philippe, Olivier Filiatrault, Jaël Mongeau et Martha Radice, 2006. *Atlas de l'immigration de la région métropolitaine de recensement de Montréal en 2001*. Montréal, INRS-UCS, 57 pages.
- Apparicio, Philippe et Philippe Rivest, 2006. *La répartition spatiale des immigrants à Montréal : apport des indices de ségrégation résidentielle*. Centre de recherche internationale et interuniversitaire de Montréal sur l'immigration, l'intégration et la dynamique urbaine, publication IM, n° 28, février, 47 pages.
- Balakrishnan, T.R., Paul Maxim et Rozzet Jurdi, 2005. « Social Class versus Cultural Identity as Factor in the Residential Segregation of Ethnic Groups in Toronto, Montreal and Vancouver for 2001 », *Canadian Studies in Population*, vol. 32, n° 2, p. 203-227.
- Barth, Fredrik, 1969. « Introduction », dans Fredrik Barth (éd.), *Ethnic Groups and Boundaries: the Social Organization of Culture Difference*. Boston, Little Brown, p. 9-38.
- Basran, Gurcharn Singh et Singh Bolaria, 2003. *The Sikhs in Canada: Migration, Race, Class and Gender*. Oxford, New Delhi, Oxford University Press, 222 pages.
-

- Bélanger, Alain et Éric Caron Malenfant, 2005. *Projections de la population des minorités visibles, Canada, provinces et régions 2001-2017*. Ottawa, Statistique Canada, Division de la démographie, n° 91-541-X1F au catalogue, 88 pages. Disponible en ligne : www.statcan.ca/français/freepub/91-541-XIF2005001.pdf.
- Bibeau, Gilles, Emango Lomomba et Kalpana Das, 2002. « Des jeunes Hindous et Haïtiens de Montréal nous parlent... de leur communauté, identité, marginalité et recherche d'aide », *Interculture*, cahier n° 142, avril, p. 5-28.
- Bilge, Sirma, 2004. *Communalisations ethniques postmigratoires : le cas des « Turcs » de Montréal*. Collection des thèses du Centre d'études canadiennes de l'Université Paris III-Sorbonne Nouvelle, n° 9, 647 pages.
- Breton, Raymond, 1996. « Les nouveaux modes d'organisation ethniques au Canada », *Hommes et migrations*, n° 1200, juillet, p. 35-41.
- Breton, Raymond, 1983. « Communauté ethnique, communauté politique », *Sociologie et Sociétés*, vol. XV, n° 2, p. 23-37.
- Breton, Raymond, 1964. « Institutional Completeness of Ethnic Communities and Personal Relations of Immigrants », *American Journal of Sociology*, n° 70, p. 193-205.
- Buchignani, Norman et Doreen Marie Indra, 1985. *Continuous Journey. A Social History of South Asians in Canada*. Ottawa, McClelland and Stewart Ltd & Ministry of Supply and Services Canada, 249 pages.
- Charbonneau, Johanne et Annick Germain, 1998. « Les modèles d'insertion urbaine des groupes ethniques : discussion à partir du cas des quartiers multiethniques montréalais », *Canadian Studies*, vol. XXX, n° 1, p. 97-117.
- Dansereau, Francine, Patrick Boulanger, Jean Damasse, Christophe Gagnon, Daniel Leblanc et Madani Safar-Zitoun, 1995. « Parc Extension : du quartier fondateur à la multiethnicisation en accéléré », dans Annick Germain (Coord.), *Cohabitation interethnique et vie de quartier*. Québec, ministère des Affaires internationales, de l'Immigration et des Communautés culturelles, Coll. Études et recherches, n° 12, p. 95-139.
- Deliège, Robert, 1993. *Le système des castes*. Paris, PUF, 128 pages.
- Derouin, Jodey Michael, 2004. « Les Asiatiques et le multiculturalisme dans les trois plus grandes villes du Canada : constats tirés de l'Enquête sur la diversité ethnique », *Nos diverses cités*, n° 1, printemps, p. 56-60.
- Eid, Paul, 2007. *Ethnic and Religious Identity Building Among Second Generation Youth in Montreal*. Montréal, McGill-Queen's University Press, 272 pages.
- Fiore, Anna Maria, à paraître. « Histoire et vie associative des Sud-Asiatiques du Québec », *Synergies Inde*. Paris, Revue du Groupe d'études et de recherches pour le français langue internationale (GÉRFLINT).
- Garnier, Donatien, 2007. « Au Bangladesh, les premiers réfugiés climatiques », *Le Monde diplomatique*, avril, p. 16-17.
- Geertz, Clifford, 1973. *The interpretation of cultures: selected essays*. New York, Basic Books, 470 pages.
- Germain, Annick et Cécile Poirier, 2007. « Les territoires fluides de l'immigration à Montréal ou le quartier dans tous ses états », *Globe, Revue internationale d'études québécoises*, vol. 10, n° 1, p. 107-120.
- Germain, Annick, 2004. « Capital social et vie associative de quartier en contexte multiethnique : quelques réflexions à partir de recherches montréalaises », *JIMI/RIMI*, vol. 5, n° 2, printemps, p. 191-206.
-

- Gouvernement du Québec, 2005. *Portrait statistique de la population d'origine sud-asiatique recensée au Québec en 2001*. Ministère de l'Immigration et des Communautés culturelles, 10 pages. Disponible en ligne : www.quebecinterculturel.gouv.qc.ca/publications/fr/diversite-ethnoculturelle/com-sud-asiatique.pdf, [consulté en avril 2008].
- Grafmeyer, Yves et Isaac Joseph, 2004. *L'école de Chicago : Naissance de l'écologie urbaine*. Paris, Flammarion, 378 pages.
- Grosfoguel, Ramón, 2004. « Race and Ethnicity or Racialized Ethnicities? Identities Within Global Coloniality », *Ethnicities*, vol. 4, n° 3, p. 315-336.
- Hiebert, Daniel, Annick Germain, Robert Murdie, Valerie Preston, Jean Renaud, Damaris Rose, Elvin Wyly, Virginie Ferreira, Pablo Mendez et Ann Marie Murnaghan, 2006. *Aperçu de la situation et des besoins en matière de logement des immigrants récents dans les RMR de Montréal, Toronto et Vancouver*. Rapport de recherche, série sur les besoins particuliers de logement, SCHL et CMHC, 45 pages.
- Hou, Feng et Garnett Picot, 2004. « Le visage ethnique des quartiers de Toronto, Montréal et Vancouver », *Tendances sociales canadiennes*, printemps, p. 9-14.
- Jaffrelot, Christophe (dir.), 2006. *L'Inde contemporaine de 1950 à nos jours*. Paris, Fayard-CERI, 969 pages.
- Jaffrelot, Christophe, 2005. *Inde : la démocratie par la caste. Histoire d'une mutation socio-politique, 1885-2005*. Paris, Fayard, 591 pages.
- Jaffrelot, Christophe (dir.), 2000. *Le Pakistan*. Paris, Fayard, 503 pages.
- Jaffrelot, Christophe (dir.), 1999. *Le Pakistan, carrefour de tensions régionales*. CERI, Éditions complexes, 143 pages.
- Juteau, Danielle, 1999. *L'ethnicité et ses frontières*. Montréal, Presses de l'Université de Montréal, 226 pages.
- Khilnani, Sunil, 2005. *L'idée de l'Inde*. Paris, Fayard, 365 pages.
- Ladouceur, Nadya, 2002. *Les transformations identitaires de femmes immigrantes indiennes de religion hindoue vivant à Montréal*. Mémoire de maîtrise, Département de communication, Université du Québec à Montréal, 194 pages.
- Ledoyen, Alberte, 1992. *Montréal au pluriel : huit communautés ethnoculturelles de la région montréalaise*. Québec, Institut québécois de la recherche sur la culture, 329 pages.
- Leloup, Xavier, 2007. « Vers la ville pluraliste? Distribution et localisation des minorités visibles à Montréal, Toronto et Vancouver en 2001 », *Canadian Journal of Regional Science/Revue canadienne des sciences régionales*, vol. XXX, n° 2, p. 263-292.
- Li, Peter S., 2004. « Social Capital and Economic Outcomes for Immigrants and Ethnic Minorities », *JIMI/RIMI*, vol. 5, n° 2, printemps, p. 171-190.
- Markovits, Claude, 1994. *Histoire de l'Inde moderne 1480-1950*. Paris, Fayard, 727 pages.
- Martiniello, Marco, 1995. *L'ethnicité dans les sciences sociales contemporaines*. 1^{ère} édition, Paris, PUF, 127 pages.
- McNicoll, Claire, 1993. *Montréal. Une société multiculturelle*. Paris, Éditions Belin, 317 pages.
- Merali, Noorfarah et Anessa Shariff, 2006. *South Asian International Arranged Marriages: Pathways to Family Class Sponsorship*. Presentation at the National Metropolis Conference, Vancouver, British Columbia. March 2006, 21 pages.
- Meyer, Eric Paul, 2007. « Ressorts du séparatisme tamoul au Sri Lanka », *Le Monde diplomatique*, avril, p. 14-15.
- Naidoo, Josephine et Campbell Davis, 1988. « Canadian South Asian Women in Transition: A Dualistic View of Life », *Journal of Comparative Family Studies*, vol. XIX, n° 2, été, p. 311-327.
-

- Nair, Roopa, 1998. *Renegotiating Home and Identity: Experiences of Gujarati Immigrant Women in Suburban Montreal*. Thesis submitted to the Faculty of Graduate Studies and Research in partial fulfillment of the requirements of the degree of Master of Arts, 162 pages. Nayar, Kamala Elizabeth, 2004. *The Sikh Diaspora in Vancouver. Three Generations Amid Tradition. Modernity and Multiculturalism*. Toronto, University of Toronto Press, 276 pages.
- Ornstein, Michael, 2000. *Ethno-Racial Inequality in Toronto: Analysis of the 1996 Census*. Institute for Social Research, Toronto, York University, 133 pages. Disponible en ligne : www.toronto.ca/diversity/pdf/ornstein_fullreport.pdf [consulté en mars 2008].
- Poirier, Cécile, 2006. « Le renouveau d'un quartier d'intégration à Montréal », *Diversité urbaine*, vol. 6, n° 2, hiver 2006, p. 51-61.
- Portes, Alejandro et Steven Shafer, 2006. *Revisiting the Enclave Hypothesis : Miami Twenty-Five years Later*. Working Paper Series, Center for Migration and Development, Princeton University, n° 06-10, 52 pages. Disponible en ligne : <http://cmd.princeton.edu/papers/wp0610.pdf> [consulté en mars 2008].
- Potvin, Maryse, Geneviève Audet et Marie McAndrew, 2008. « Les discours d'opinion à l'égard du jugement du kirpan à l'école dans la presse québécoise », dans Marie McAndrew, Micheline Milot, Jean-Sébastien Imbeault et Paul Eid (dir.), *L'accommodement raisonnable et la diversité religieuse. Normes et pratiques*. Actes du colloque « Pour une prise en compte raisonnée de la diversité à l'école publique ». Montréal, Fidès, p. 241-270.
- Putnam, Robert D., 2007. « *E Pluribus Unum: Diversity and Community in the Twenty-first Century*. The 2006 Johan Skytte Prize Lecture », *Scandinavian Political Studies*, vol. 30, n° 2, p. 137-174.
- Qadeer, Mohammad et Sandeep Kumar, 2006. « Les enclaves ethniques et la cohésion sociale », *Revue canadienne de la diversité urbaine*, vol. 15, n° 2, supplément 2006, p. 1-20.
- Rose, Damaris, Annick Germain et Virginie Ferreira, 2006. *La situation résidentielle et les besoins en logement des immigrants récents dans la région métropolitaine de Montréal*. Rapport de recherche, Société canadienne d'hypothèques et de logement (SCHL), gouvernement du Canada, 45 pages.
- Schellenberg, Grant et Hélène Maheux, 2007. « Perspectives des immigrants sur leurs quatre premières années au Canada : Faits saillants des trois vagues de l'enquête longitudinale auprès des immigrants du Canada », *Tendances sociales canadiennes*, édition spéciale, avril, 36 pages.
- Statistique Canada, 2008. *Groupes de minorités visibles, statut d'immigrant et période d'immigration, groupes d'âge et sexe pour la population, pour le Canada, les provinces, les territoires, les régions métropolitaines de recensement et les agglomérations de recensement*. Recensement de 2006 – données échantillon (20 %), Recensement de la population de 2006, Produit n° 97-562-XCB2006011 au catalogue. Disponible en ligne : <http://www12.statcan.ca/francais/census06/data> [consulté en avril 2008].
- Statistique Canada, 2001-a. *Recensement de 2001*. Compilation spéciale de l'échantillon (20 %), réalisée pour la Direction des affaires interculturelles, Ville de Montréal.
- Statistique Canada, 2001-b. *Dictionnaire du recensement de 2001*. n° 92-378-XIF, 487 pages. Disponible en ligne : www.statcan.ca.
- Thureau-Dangin, Philippe (dir.), 2006. « Inde un autoportrait », *Courrier international*, hors-série, mars-avril-mai, 112 pages.
- Tran, Kelly, Jennifer Kaddatz et Paul Allard, 2005. « Les Sud-Asiatiques au Canada : l'unité dans la diversité », *Tendances sociales canadiennes*, Statistiques Canada, n° 11-008, p. 23-29.
-

- Weber, Max, 1971 [1921]. *Économie et société*. Paris, Plon, p. 411-427.
- Winter, Elke, 2004. *Max Weber et les relations ethniques. Du refus du biologisme racial à l'État multinational*. Québec, Les Presses de l'Université Laval, 214 pages.
- Zins, Max-Jean, 2002. *Pakistan. La quête de l'identité*, Collection Asie Plurielle, Paris, La documentation française, 187 pages.
- Zins, Max-Jean, 1999. *Inde un destin démocratique*. Collection Asie Plurielle, Paris, La documentation française, 200 pages.
- Zelinsky, Wilbur, 2001. *The Enigma of Ethnicity: Another American Dilemma*. Iowa City – IA, University of Iowa City Press, 305 pages.
-
-